

Légende du plan d'aménagement général

- Délimitation de la zone verte**
- Zone urbanisée ou destinée à être urbanisée
 - Zone d'habitation 1
 - Zone d'habitation 2
 - Zone mixte urbaine
 - Zone mixte villageoise
 - Zone mixte rurale
 - Zone de bâtiments et d'équipements publics
 - Zone de bâtiments et d'équipements publics - Culture
 - Zone de bâtiments et d'équipements publics - Parc
 - Zone de bâtiments et d'équipements publics - Park & Ride
 - Zone de bâtiments et d'équipements publics - Technique
 - Zone d'activités économiques communale type 1
 - Zone d'activités économiques communale type 2
 - Zone d'activités économiques régionale type
 - Zone de sports et de loisirs
 - Zone de parcs
 - Zone de loisirs sans séjour
- Zone verte:**
- Zone agricole
 - Zone forestière
 - Zone de verdure
 - Zone de parc
 - Zone de loisirs sans séjour

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier »:

Représentation schématique	Degré d'utilisation du sol	Représentation schématique	Degré d'utilisation du sol
▫	max. 0,25	▫	max. 0,25
▫	max. 0,40	▫	max. 0,40
▫	max. 0,50	▫	max. 0,50
▫	max. 0,60	▫	max. 0,60
▫	max. 0,70	▫	max. 0,70
▫	max. 0,80	▫	max. 0,80
▫	max. 0,90	▫	max. 0,90
▫	max. 1,00	▫	max. 1,00

- Zones superposées:**
- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier »
 - Zone d'aménagement différencié
 - Zone de servitude d'urbanisation
 - « Couloir vert »
 - « Bord de l'éclair »
 - « Tapon »
 - « Cours d'eau »
- Zone de servitude « couloir et espace réservés »**
▫ Couloir pour projets routiers ou ferroviaires
- Secteurs et éléments protégés d'intérêt communal:**
▫ Centre de Hagen
▫ Centre de Kleinbettingen
▫ Cils couverts
- Construction à conserver**
▫ Petit patrimoine à conserver
- Gabarit d'une construction existante à préserver**
▫ Alignement d'une construction existante à préserver
- Informations supplémentaires:**
- Plan d'aménagement particulier approuvé
 - Délimitation entre les différentes zones BEP
 - Zones ou espaces définis à l'exécution de dispositions spécifiques relatives*
 - à la protection des sites et monuments nationaux
 - Fond de plan (PCN 11.06.2021):
 - Parcelle
 - Bâtiment existant
 - Bâtiment ajouté (photo aérienne ACT 2020)
 - Bâtiment démolit (photo aérienne ACT 2020)
 - Limite communale

* Les autres informations à titre indicatif se trouvent sur le plan « annexes » pour assurer la lisibilité de présent plan.
Coloré en jaune pour indiquer le secteur protégé de la zone protégée du plan.

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier »:

Représentation schématique	Degré d'utilisation du sol
▫	max. 0,25
▫	max. 0,40
▫	max. 0,50
▫	max. 0,60
▫	max. 0,70
▫	max. 0,80
▫	max. 0,90
▫	max. 1,00



Numéro	Dénomination	Date d'approbation	Référence
STED01	PAP "Hinter der Bank - Phase 1"	29.03.2013	15176/69C
STED02	PAP "Hinter der Bank - Phase 2"	02.04.2019	18497/69C
STED03	PAP "Aach-Zentel" (Modification)	13.01.2017	17759/69C
STED06	PAP "62-64, Rue de Luxembourg"	11.06.2019	18324/69C
STED07	PAP "6, Rue de Hagen" (Modification)	09.11.2017	18024/69C
STED08	PAP "Op. excheitler" (Modification)	13.12.2021	18024/PA1/69C
STED09	PAP "Op. excheitler" (Modification)	05.01.2018	17221/69C
STED09	PAP "Op. excheitler" (Modification)	28.08.2018	17221/PA1/69C
STED09	PAP "Op. excheitler" (Modification)	04.02.2019	18390/69C
STED09	PAP "Op. excheitler" (Modification)	29.03.2021	18390/PA1/69C
STED11	PAP "Rue de Steinfurt"	26.01.2015	17140/69C
STED12	PAP "Rue Bandinger/Rue de l'École"	05.03.2015	17170/69C
STED14	PAP "Kleinhoch" (Modification)	03.08.2016	17601/69C
STED16	PAP "Rue du Château d'eau"	23.03.2022	17601/PA1/69C
STED16	PAP "Rue du Château d'eau"	21.09.2006	15980/69C
STED16	PAP "Rue du Château d'eau"	14.05.2004	14444/69C
STED17	PAP "Rue du Chemin de fer"	06.02.2017	17686/69C
STED19	PAP "ZAEK, Gross"	16.02.2011	16283/69C
STED19	PAP "Rue de Kähler" (Modification)	20.12.2019	17706/69C
STED20	PAP "Rue de Kähler" (Modification)	20.12.2019	17706/PA1/69C
STED20	PAP "Rue de Kähler" (Modification)	27.08.2020	18799/69C
STED21	PAP "Rue de Kähler" (Modification)	03.03.2021	18811/69C
STED22	PAP "Rue de Kähler" (Modification)	25.03.2021	18972/69C
STED23	PAP "Rue de Kähler" (Modification)	17.09.2019	18550/69C
STED24	PAP "Rue de Luxembourg"	15.07.2021	19255/69C

Commune de STEINFURT
PROJET: PLAN D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL
PLAN: LOCALITÉ DE HAGEN - PLAN 04**zimplan s.à r.l.**
Urbanisme & Aménagement du Territoire

zimplan s.à r.l.
Urbanisme & Aménagement du Territoire
BUREAU D'ÉTUDES
DREISEL STR. 1
L-1019 LUXEMBOURG
T +352 66 78 00 1
F +352 66 78 00 2
E info@zimplan.lu
www.zimplan.lu